

Libellé de la fiche métier de rattachement :

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr>

Code métier : 05T10

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Service / pôle : PSYCHIATRIE / LES DOMES

Grade : IDE

Quotité de travail : 80%

Horaires et jours travaillés : Horaires : 8H30 – 16h-Repos : week-end

Direction administrative de site :

Mme Aude VALERY – Directrice du site de psychiatrie

M. Jean-François BERNET – Attaché d'Administration – Cadre administratif du pôle

Responsables hiérarchiques :

Cadre de Santé : Mme. Nadine MORIN

Cadre Supérieur de Santé : M. Yannice PLANCHON-GOURLOT

Directeur des Soins : M. Vincent PARRAIN

Responsables médicaux :

Chef de pôle : Dr Dominique FENEON-LANDOU

Chef de service : Pr LLORCA

Médecin responsable de l'unité : Dr Daniel PARIZE

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

L'hôpital de jour est situé au rez-de-chaussée du bâtiment B faisant partie du service de psychiatrie de l'adulte B de 90 lits d'hospitalisation, sur le site de Gabriel MONTPIED, qui comprend également :

- 4 unités fonctionnelles (UF) sur 2 étages
- Un centre médico psychologique (CMP) à Cournon
- Un centre méthadone
- Une unité de liaison d'addictologie de liaison.
- Un hôpital de jour en addictologie
- 3 centres experts (Schizophrénie, Troubles Bipolaires, Dépression résistante)
- 1 centre référent conjoint de réhabilitation

C'est une unité d'hospitalisation à temps partiel d'une capacité d'accueil de 16 places avec une file active de 30 patients qui s'articule quotidiennement avec le centre référent conjoint de réhabilitation. (CRCR) associant le CHU et le CHSM.

Les activités thérapeutiques proposées sont orientées autour de l'autonomie et du rétablissement des personnes en articulation avec les centres experts.

FONCTIONS ET ACTIVITES

Fonction conforme aux textes régissant la profession d'infirmier(e).

L'infirmier(e) :

Le poste recouvre l'activité de l'HDJ et du CRCR avec une équipe de 6 IDE et 1 psychiatre référent.

-Collabore avec le médecin et l'équipe de soins pluridisciplinaire au repérage des compétences du patient puis à l'élaboration de son projet thérapeutique individualisé, à sa mise en œuvre et à son suivi.

-Accompagne le patient dans sa maladie mentale par son soutien et son écoute. Elle favorise la reconnaissance des symptômes de la maladie et de leurs conséquences, établit des plans de crise.

-Accompagne le patient vers l'autonomie sociale et l'intégration dans la cité.

-Accompagne à domicile selon les besoins sur prescription médicale.

-Dispense des soins en lien avec son rôle autonome et s'assure des traitements médicamenteux (préparation, dispensation) et des prélèvements biologiques.

-Organise et anime des ateliers thérapeutiques (éducation thérapeutique, entraînement aux habilités sociales ...).

-Fait le lien avec les proches de l'utilisateur.

-Organise et anime des sorties thérapeutiques (cinéma, sport, ouverture sur la cité...).

-Favorise la réalisation de projets individuels en facilitant les contacts, les démarches, en collaboration avec l'assistante sociale et l'équipe pluridisciplinaire.

-Participe aux différentes réunions : soignantes, cliniques, de synthèses.

-Participe aux actions de formation et d'information sur les troubles psychiques et le rétablissement.

-Participe aux projets de recherche du service.

-Participe à l'équipe mobile de réhabilitation.

-Assure l'encadrement des stagiaires professionnels et étudiants.

-Participe à des travaux de recherche, aux congrès et formations autour des troubles psychiques et de la réhabilitation.

-Participe aux enseignements.

-Se forme aux dernières techniques et recommandations en psychiatrie (thérapies, ETP, congrès...)

-Gère les commandes, le budget dédié aux activités thérapeutiques et la maintenance des matériels.

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service.

COMPETENCES REQUISES

Avoir une expérience de la prise en charge de patients atteints de troubles psychiques et particulièrement de la schizophrénie.

Intégrer dans une pratique infirmière les connaissances relatives au rétablissement

Avoir une attitude empathique, faire preuve de tolérance envers les usagers suivis en psychiatrie

Avoir le sens du travail en équipe

Avoir un sens de l'écoute, d'analyse et de discernement.

Faire preuve de

- **Autonomie**
- **Rigueur et créativité**
- **Implication et d'engagement dans le temps**
- **Mobilité**

Etre capable :

- Animer et de participer à la création de groupes thérapeutiques
- SE former à des nouveaux ateliers et d'évaluer sa pratique professionnelle

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

Horaires : 8h30 -16h du lundi au vendredi. Flexibilité des horaires et planification des congés avec les différents membres de l'équipe IDE.

Etre à l'aise avec l'outil informatique.

Détenir des aptitudes physiques pour animer les différents ateliers (sport, sorties extérieures).

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Ce profil de poste reste évolutif en fonction de l'évolution des orientations de la structure de soins.

Mobilité : la durée d'affectation est contractuelle pour une période de 3 ans et le projet professionnel réévalué lors de l'entretien annuel.

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Diplôme d'Etat infirmier
- AFGSU 2 à jour
- Permis de conduire

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Collabore avec les médecins, les différents intervenants (ergothérapeutes, assistante sociale, psychologue, infirmier(e) de secteur et la cadre de santé pour établir le projet de soins thérapeutique, assurer sa mise en œuvre, son suivi et son réajustement

TENUE PROFESSIONNELLE :

- Port d'une tenue professionnelle complète et propre (pantalon + tunique à manche courte).
- Port du badges unique du CHU.
- Port d'une paire de chaussure fermée avec maintien de cheville type basket.
- Cheveux courts ou attachés.
- Les ongles doivent être courts et sans vernis, ni bijoux d'ongles.
- Aucun port de bijou type montre, bracelet, gourmette, bagues, chaîne autour du cou.
- Absence de signes visibles religieux ostentatoires.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Pour des nécessités de service, le professionnel peut être amené à effectuer des remplacements sur l'ensemble des unités du pôle de psychiatrie.

- Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients.
- Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins de l'institution.